

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 02 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux septembre à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 26 août 2021

Membres en exercice: 19

Présents : Mesdames et Messieurs Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Madame Sandrine SABATHIE (ayant donné pouvoir à Hélène TORTIGUE).

Oriol MARTINEZ est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 29 juillet 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Délibération 2021-09-02-01/79 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 08 Courants forts & faibles

Après délibérations, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°01 au lot 8 Courants forts et faibles, concernant l'alimentation électrique des destratificateurs ainsi que les alimentations et commandes électriques des châssis de désenfumage pour la ventilation naturelle de la salle polyvalente. Cet avenant est accepté pour un montant de 2 944.48€ H.T.

Délibération 2021-09-02-02/80 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 04 Métallerie/Serrurerie

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°02 au lot 4 Métallerie/Serrurerie, concernant la modification de l'organigramme du bâtiment (revue générale et non partielle), la protection sur l'encoffrement en Siporex dans le local de stockage (demandé par le bureau de contrôle), la protection sur la canalisation d'eau dans la salle de réception. Cet avenant est accepté pour un montant de 3 180.39€ H.T.

Délibération 2021-09-02-03/81 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 06 Cloisons sèches/Faux plafonds

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°02 au lot 6 Cloisons sèches/faux-plafonds, concernant le flocage complémentaire de charpente métallique, dans les vestiaires et la restauration, demandé par le bureau de contrôle, ainsi que la réalisation d'une gaine coupe-feu traversant le TGBT pour la ventilation du local SSI. Cet avenant est accepté pour un montant de 2 122.00€ H.T.

Délibération 2021-09-02-04/82 – Subvention à l'association Rugby del Sol

Conformément à la décision prise lors de la précédente séance, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention à l'association Rugby del Sol, afin de promouvoir le rugby ainsi qu'une action sociale en Amérique latine, pour un montant de 100€.

Délibération 2021-09-02-05/83 – Vente d'un bien rue de la Gendarmerie

Suite à la publication de l'annonce de mise en vente de la maison de la gendarmerie à 124 000€, deux offres ont été reçues. Après délibération, à 5 CONTRE (Alain GARBAY, Sébastien LARRERE, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE) et 14 POUR, le conseil municipal accepte la vente du bien sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB 512p, au prix de 124 000€ (cent vingt-quatre mille euros), à Mme TAUREL DE GALARD DE BEARN Catherine domiciliée PEYREHORADE (40). Le conseil municipal désigne Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte.

Délibération 2021-09-02-06/84 – Avenant de prolongation de chantier salle A. GARBAY

Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité l'avenant de prolongation de chantier, portant la date de fin des travaux au 15.10.2021, pour les lots 1 à 7, et au 04.10.2021 pour les lots 8 et 9. Cela correspond à des dates de fin de travaux repoussées suite aux différents retards pris par les différents corps de métiers.

Délibération 2021-09-02-07/85 – Convention de prêt à usage pour le poste télécom fibre optique

Afin d'entériner l'installation du poste permettant le déploiement de la fibre optique sur la commune, le conseil municipal, accepte à l'unanimité la convention d'implantation.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- La Poste : Les horaires vont changer, ils sont actuellement de 30h/semaine, qui vont passer à 27,30h/semaine, en vigueur au 01/11/2021 (Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi/Vendredi 8h30-12h/14h-16h). Il faut re-proposer notre candidature pour le projet de la maison France Service en cours auprès de la Communauté de communes.
- APAT : proposition de date pour l'Escape Game le mercredi 8 septembre à 19h, équipe de 4/5 personnes, durée 1h30
- Bois : 112m² de bois taillés pour un coût de 1776€T.T.C, 50m² grumes déjà vendue, il reste 62m² de bois de chauffage. L'entreprise BANBUCK (OZOURT) peut travailler pour la commune, aux tarifs :
 - o Chargement sur place en 2m : 15€/stère
 - o Livraison en 33 cm : 29.5€/stère
 - o Livraison en 50 cm : 27.5€/stère
 - o Livraison en 2m : 20€/stèrePart de la commune à rajouter en sus (tarifs 2020 à 25€/stère). Aujourd'hui nous avons enregistré des commandes pour 179 stères. Tous seront appelés pour leur communiquer les nouveaux tarifs, il faudra décider de la répartition.
- M. BILBAO QUILEZ Vincent est intéressé pour acheter une parcelle d'espaces verts au lotissement Nolibos, contigüe à la sienne, d'une surface approximative de 200m².
- Commission finances : mardi 07 septembre à 20h00.
- Commission bâtiments : jeudi 30 septembre à 20h30.
- Avenue du Marsan : l'arrêté d'interdiction de la circulation et du stationnement de nouveau en vigueur, riverains compris.
- Réunion publique : 24/09 à 20h

Hélène TORTIGUE :

- Rentrée scolaire 2021/2022 : déroulée selon un protocole sanitaire similaire à celui de juin (séparation des classes, port du masque en intérieur, arrivées/départs décalés), points de contacts. Arrivée d'une personne supplémentaire en renfort COVID et remplacement partiel d'un agent en congé parental. Deux contrats pour assurer 8h d'accompagnement périscolaire ont été signés, suite à une notification MDPH.

Ludovic NOUGARO :

- Avenue du Marsan : 15 jours d'avance sur le planning, mais respect du délai pour assurer le bon séchage des matériaux et les préserver des passages des poids-lourds et tracteurs
- Aire de camping-car : reste un peu d'enrobé. Problème de positionnement des traverses. Les socles des bornes sont arrivés, les bornes prochainement.
- Marquage : retardé du fait des nombreuses manifestations actuellement.
- Signalétique : Un point sera fait lors de la prochaine réunion finance, sera reporté à 2022.
- Feu comportemental : démarches suivies, analyse de vitesses faites par le département, qui a conseillé un aménagement.

Valérie SAINT-JEAN :

- Possibilité de diffuser les informations des associations : oui, informations transmises par mail, prêt à publier uniquement.

Guillaume BESSELLERE :

- Sécurité carrefour de la rue de la Gendarmerie, difficile du fait de la déviation, il serait judicieux d'ajouter des passages piétons au niveau du parking du cimetière. Seule avenue non éclairée du village après minuit. Vérification sera faite auprès du SYDEC.

La séance est levée à vingt-deux heures.